

Tchernobyl

Gérald Messadié. 500 ans d'impostures, sornettes, absurdités et autres erreurs scientifiques. L'Archipel, 2013

« Le territoire français, en raison de son éloignement, a été totalement épargné par les retombées de radionucléides consécutives à l'accident de la centrale de Tchernobyl ». (François Guillaume, ministre de l'Agriculture, en 1986)

Le 25 avril 1986, à 21 h 23 GMT, une expérience entreprise à la centrale Lénine, à 22 kilomètres de Tchernobyl et 120 kilomètres de Kiev, en Ukraine, tourne mal. Deux explosions surviennent dans le réacteur 4, qui produit du plutonium militaire. Cinq tonnes de combustible sont projetées dans l'atmosphère, soit 50 millions de curies. Un nuage chargé de radionucléides, césium 134 et 137, iode 131, molybdène 99, lanthane 140, ruthénium 103, presque tous dangereux, s'élève au-dessus de la centrale détruite et fait le tour du monde. Il est particulièrement dense au-dessus de l'Ukraine et de la Biélorussie, puis il atteint la Finlande et la Scandinavie et tourne vers l'Ouest, survolant la Pologne, l'Allemagne, la France, Corse comprise, l'Italie...

Le 29 avril, la radioactivité atmosphérique en France était quatre cents fois supérieure à la moyenne admise. Du 2 au 3 mai, les pluies entraînent la chute de poussières radioactives sur l'Alsace, la Lorraine, la Provence-Côte d'Azur, les Alpes Maritimes et la Corse. Tous les autres pays avaient donné l'alerte : la Suisse, l'Autriche, l'Italie, l'Allemagne fédérale, la Scandinavie, les Pays-Bas avaient recommandé de ne consommer ni lait ni légumes frais. La Communauté économique européenne avait interdit les importations de viande de sept pays de l'Est. En France, le 13 mai, la consommation d'épinards fut interdite en Alsace. On eût été en droit de s'en étonner : le ministre de l'Agriculture, François Guillaume, n'avait-il pas déclaré : « Le territoire français, en raison de son éloignement, a été totalement épargné par les retombées de radionucléides consécutives à l'accident de la centrale de Tchernobyl » ? Pourquoi les épinards faisaient-ils exception ? L'évidence le suggérait fortement : la volonté d'éviter la panique et de ne pas nuire à l'industrie nucléaire avait mené à une tentative de manipulation de l'opinion. Il n'empêchait que les plantes potagères, aromatiques et médicinales, lavande ou laurier, demeurèrent, elles, radioactives pendant deux ans.

L'information ne fut pas améliorée par le fait que trois organismes distincts fournissaient les données sans se consulter. Internet n'existait pas encore, mais les divers pays européens communiquaient quand même leurs données et un certain nombre d'entre elles filtraient dans les médias.

Le SCPRI (Service central de protection contre les rayonnements ionisants) fut tout à fait rassurant : par la voix de son directeur, Pierre Pellerin, il assura que le nuage radioactif s'était arrêté aux frontières de la France. Voire. M. Pellerin invita même à lutter « contre la psychose ridicule » qui gagnait la population.

L'IPSN (Institut de protection et de sûreté nucléaire) déclara exactement le contraire et signala que les zones citées précédemment avaient été les plus touchées.

La Criirad (Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité) révéla les chiffres plus tard : en 1997, soit onze ans après, des champignons, par exemple, dans les régions les plus atteintes contenaient des quantités de césium 137 allant du double au quintuple des doses admises. Une liste des végétaux susceptibles de conserver une dose de radionucléides supérieure à la moyenne admise est ici hors de propos. On se limitera à dire que tous les légumes à feuilles vertes peuvent encore contenir du césium 137, dont la demi-vie est de trois cents ans. [...]